

L'Union européenne adopte un important programme pour l'amélioration des revenus agricoles en Côte d'Ivoire

L'Union européenne a décidé aujourd'hui d'un financement de 20,7 millions d'euros (13,6 milliards de francs CFA) en faveur de la Côte d'Ivoire pour un programme destiné à l'amélioration et à la sécurisation des revenus agricoles en milieu rural.

Soulignant l'importance du programme approuvé, M. Thierry de Saint Maurice, chef de la Délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire a déclaré : *"Ce financement permettra à la Côte d'Ivoire de faire des progrès dans deux domaines majeurs : l'amélioration des revenus des agriculteurs qui constituent une partie considérable de la population et la modernisation du milieu rural par la résolution des questions de la propriété de la terre et de la structuration des organisations représentatives des producteurs."*

Le programme prévoit des appuis au secteur du coton et des cultures associées qui contribueront au redressement économique de la région Nord du pays. D'autres appuis permettront d'améliorer les revenus des exploitants agricoles en agissant sur la productivité et la commercialisation des cultures vivrières. Il est également prévu de continuer à soutenir la sécurisation du foncier rural sur l'ensemble du pays et d'appuyer un recensement des exploitations et de la population agricoles en vue d'en faire émerger des structures représentatives légitimes.

Le programme, d'une durée de cinq ans, sera mis en œuvre en partenariat avec le Gouvernement ivoirien, des associations, sociétés de production et organisations professionnelles agricoles.

Sur la période 2003-2009, les financements de l'Union européenne pour appuyer le développement de la Côte d'Ivoire et lui permettre de faire face à la crise qu'elle traverse se sont élevés à près de 500 millions d'euros dont 128 millions pour l'agriculture et l'élevage. Pour la période 2009-2013, le programme indicatif national pour la Côte d'Ivoire est doté de 218 millions d'euros provenant du Fonds européen de développement pour le financement d'actions de consolidation de la paix, de renforcement de la gouvernance, de cohésion sociale, ainsi que pour la réhabilitation d'infrastructures sociales et économiques.

Pour des informations complémentaires :
M. Lucien Houédanou
Délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire
Téléphone : (+225) 20 31 83 50
Email : Lucien.Houedanou@ec.europa.eu
Site internet : <http://www.delciv.ec.europa.eu>

